

---

# COHÉRENCE DANS LES CENTRES D'ACCUEIL D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

---

PREMIER WEEK-END DU  
RÉSEAU DES CENTRES D'ACCUEIL D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Echanges et co-formation

3 et 4 février 2001

Centre Permanent d'Initiation à la Forêt Provençale  
Le Loubatas - 13860 Peyrolles en Provence

## SOMMAIRE

---

|  |           |
|--|-----------|
| INTRODUCTION.....  | 2         |
| LISTE DES PARTICIPANTS.....  | 2         |
| ATELIERS DE RÉFLEXION.....   | 3         |
| <b>Atelier 1 : Réglementations - Législations.....</b>             | <b>3</b>  |
| <b>Atelier 2 : Atelier Economies de flux (eau / énergies).....</b> | <b>5</b>  |
| <b>Atelier 3 : l'alimentation.....</b>                             | <b>7</b>  |
| <b>Atelier 4 : déchets et eaux usées.....</b>                      | <b>8</b>  |
| LA COHÉRENCE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :                       |           |
| POURQUOI, COMMENT ?.....   | 10        |
| MISE EN SITUATION SUR LE CENTRE D'ACCUEIL « LE LOUBATAS ».....     | 11        |
| <b>Sur le thème de l'énergie.....</b>                              | <b>11</b> |
| <b>Sur le thème de l'alimentation.....</b>                         | <b>12</b> |
| <b>Sur le thème de la gestion des déchets.....</b>                 | <b>12</b> |
| <b>Sur le thème de l'eau.....</b>                                  | <b>13</b> |
| BILAN ET PERSPECTIVES DU RÉSEAU.....                               | 15        |

---

## INTRODUCTION

---

Lors des Assises Nationales de l'Education à l'Environnement, à Lille, en Février 2000, un groupe de travail s'est penché sur le thème de la « cohérence dans les centres d'accueil ». Comment s'accorder au discours de l'EE ? Le développement durable peut-il s'appliquer chez nous ? Comment gérer nos flux, nos effluents ? Quel projet d'alimentation ?...

Comme tant d'atelier de réflexion, le débat dut céder aux contraintes temporelles.

Un an plus tard il reprend. Ce premier week-end d'échange et de co-formation au Loubatas (Peyrolles, 13) fut l'occasion d'aborder les grands thèmes récurrents de cette recherche de cohérence (alimentation, eau, énergie, déchets, effluents) et de poser les bases d'un réseau, et cela dans la plus grande convivialité, paramètre nécessaire à la prise de connaissance avec ce vaste sujet.

Nous avons noté, au cours des inscriptions à ce week-end et encore actuellement, une grande réactivité des acteurs de l'EE à ce débat. La question de la cohérence se pose chez les gestionnaires et animateurs de structures d'accueil. Notre recherche de cohérence correspond à un vrai besoin rappelé chaque jour par les actualités.

Or les difficultés financières, administratives ou humaines ont contraint les pionniers de cette cohérence à des compromis, à des incohérences avec les principes du développement durable pour lequel nous militons.

Oui mais voilà... Il semble que le temps ne soit plus aux pionniers, mais bien à la mutualisation des expériences. Il semble qu'on ne puisse plus se contenter d'améliorer ponctuellement, mais bien qu'il faille se retrousser les manches, mettre à plat contraintes et succès, et construire.

Il s'agit d'un chantier à la hauteur d'un réseau. Celui-ci prend forme, espérant tendre vers une compétence pluri-thématique dépendant de sa capacité à l'échange et à la retransmission.

En attendant, le deuxième week-end est fixé (voir en fin du compte rendu). Il est ouvert à tous. Alors diagnostiquons, identifions, projetons et tissons notre maille sur les trois piliers suivants :

Yann SOURBIER - Le Viel Audon

Maurice WELLHOFF, Sébastien METAYER - Le Loubatas

Yann ABONNEAU, Sandrine BOUYJOU - Ecole et Nature

---

## LISTE DES PARTICIPANTS

---

Yann ABONNEAU (Ecole et Nature), Véronique AMOUR, Bruno BAYLE (Aloise), Guillaume BOURDON (Loubatas), Sandrine BOUYJOU (Ecole et Nature), Philippe COULOMB, Renaud DAUMAS (LPO Loire), Mireille FERLAY (Loubatas), Eric FRIDMAN (Le Loubatas), Jean-Thomas KIEFFER ( C PIE Muttersholtz), Michael LE COZ (Ecole et Nature), Stéphanie LESPAUX, Christophe MAFFEZONI (Aloise), Sébastien METAYER (Loubatas), Marion METRAT, Christiane ROUX (Centre « La Clappe »), Nathalie VAUGEL, Maurice WELLHOFF (Loubatas), Yann SOURBIER (Viel Audon)

## ATELIERS DE RÉFLEXION

Dans un premier temps le groupe a dégagé les grands axes et les problématiques principales d'une recherche de cohérence au sein d'un centre d'accueil.

Quatre pistes de réflexion ont été lancées :

- 1 - Réglementation, législation : limites de l'éducation à l'environnement ?
- 2 - Les économies de flux au sein des centres d'accueil (eau, énergie)
- 3 - L'alimentation
- 4 - Déchets et eaux usées

### Atelier 1 : Réglementations – Législations

#### *Le sujet :*

Lorsque l'on fait des animations « nature » ou environnement et que l'on cherche à être cohérent dans nos actes pédagogiques, bien souvent les instances chargées du suivi de l'application des lois et des normes ne nous facilitent pas la tâche.

En effet, les textes sont souvent très restrictifs vis-à-vis de certains côtés de cette cohérence. On tourne donc souvent autour de la problématique « **risques et responsabilités** ».

#### *Constats :*

- Législation, réglementation et normes ont pour vocation première de nous permettre de mieux vivre ensemble ;
- Une fracture existe souvent entre les législateurs et les acteurs de terrain (exemple : la mise aux normes demande de gros investissements financiers que les structures ne sont pas toutes capables d'assumer) ;
- Nous sommes en manque d'informations et de formations sur le contexte réglementaire. Ce manque ne nous permet pas d'évaluer notre marge de manœuvre possible avec les lois ;
- Nous avons du mal à nous situer face à des instances qui accordent les agréments selon leur propre interprétation de la loi ;
- Les textes sont néanmoins interprétables et adaptables sur le terrain, mais faut-il encore les connaître ;
- La réglementation n'empêche pas l'initiative, mais dans son processus d'élaboration, elle restreint les marges d'action sans concertation.

#### *Teneur du débat (ateliers d'échanges et retransmission) :*

Lois et normes ne sont pas là pour nous nuire. Elles construisent notre cadre d'actions en cherchant l'intérêt du citoyen. A nous de déceler les ombres, les flous ou les vides dans les textes pour imaginer comment poursuivre notre action de cohérence. Nous devons nous engager dans ces vides, en faire valider nos actions par les instances exécutives et faire « jurisprudence ».

Sur des sujets comme les plantes sauvages et leur consommation, la gestion des poubelles, le camping, les toilettes sèches (compost)... la négociation est difficile voir parfois impossible avec les « contrôleurs », « accrédateurs »... Mais des solutions existent. Nous ne devons pas nous enfermer dans ce rapport de pouvoir qui laisse la loi à ceux qui l'interprète, mais au contraire participer à son élaboration cohérente.

Selon le contexte, lois et normes respectées peuvent nous créditer, nous valoriser face aux peurs de nos publics. En travaillant parfois avec des spécialistes (bâtiment, énergie, hygiène...) des solutions techniques peuvent être envisagées pour satisfaire la loi (exemple : équiper les enfants pour entrer dans une cuisine collective, c'est possible !) et donc ceux qui la font exécuter.

Nous pouvons aussi nous appuyer sur l'existant ailleurs, et faire état de jurisprudence pour changer des choses (l'exemple des toilettes à compost dans les refuges de montagne permet son existence ailleurs). Si certaines administrations de quelques départements sont « laxistes ou plus réalistes » et permettent une plus large adaptation de la loi, il faut faire attention à l'excès de zèle de certaines institutions.

Au-delà de la France, normes et législations européennes se construisent. On parle de norme HACCP (hygiène...?) qui pointe son nez avec des procédures d'autocontrôle (rappelant les normes qualité ISO 9000 et environnement ISO 14000).

Cela nous éveille sur l'importance de se doter d'outils spécifiques à notre champ d'action (exemple : livret pratique des réglementations pour les centres d'accueil) afin d'agir au mieux dans la loi et pour la cohérence.

### *Pistes d'actions collectives à mener :*

---

- Créer une commission juridique du réseau des centres d'hébergement cohérents
- Recueillir par le biais d'un questionnaire les problèmes de chacun face à la loi ;
- Identifier et recueillir les textes relatifs à nos activités ;
- « Éplucher » et vulgariser ces textes, en y rajoutant des conseils pratiques d'application ;
- Communiquer les résultats ;
- Identifier les points de blocage qu'ils soient locaux ou pas ;
- Mettre en place des lieux de dialogue entre les différents acteurs concernés par notre problématique pour débloquer et construire l'avenir : concertation entre acteurs de terrain, ressources (partenaires et spécialistes) et institutions (exécutifs) ;
- Trouver « de bonnes oreilles politiques » afin qu'ils réalisent les problèmes des centres, et qu'ils puissent les faire valoir en ce qui concerne les décideurs.

### *Compléments :*

---

L'ensemble de ces pistes vise à augmenter les compétences des acteurs de notre réseau naissant : leur formation et leur professionnalisation en terme de législation.

Ces actions sont à mettre en place dans le court terme, mais visent à s'installer dans la durée. C'est-à-dire que dès aujourd'hui, on peut réfléchir aux contraintes juridiques chacun dans son centre, les lister et les transmettre à un membre du réseau des centres d'hébergement cohérents.

Nous souhaitons nous réapproprier la loi et participer à sa construction raisonnée.

L'action de lobbying au niveau national nous paraît complémentaire aux actions de dialogue de terrain. Alors, plus on sera fort, nombreux et organisés plus ces actions auront de l'impact.

### *Textes et réglementations à se procurer :*

---

*A chacun de compléter, détailler et transmettre cette liste pour recueillir les ressources pour notre groupe.*

- Textes de Jeunesse et Sports, réglementation des CLSH - CVL et centres d'accueil ;

- Textes du Ministère de l'Education Nationale et circulaires spécifiques régionales (Inspection Académique) ;
- Textes municipaux, départementaux, ou de regroupement de communes (pompiers, DDE, commission de sécurité,...) ;
- Fichier du directeur de CVL, édition du CRIDOC ;
- Textes sur les normes d'hygiène et de sécurité ( DRASS : Direction Régionale des Actions Sanitaires et Sociales, DDASS : Direction Départementale..., DSV : Direction des Services Vétérinaires...) ;
- Textes européens...si possible se procurer les circulaires d'application.

### ***Acteurs avec qui « dialoguer » :***

*A chacun de compléter, détailler et transmettre cette liste pour recueillir les ressources pour notre groupe.*

### ***Acteurs « Institutions » :***

- Les Ministères et leurs délégations :
  - Jeunesse et Sports ;
  - Agriculture ;
  - Education nationale ;
- Environnement et aménagement du territoire ;
- DRASS et DDASS ;
- Direction des services vétérinaires (DSV) ;
- Inspection Académique...

### ***Acteurs ressources :***

- Terre Vivante ;
- Le Comité de liaison des énergies renouvelables (CLER) ;
- Jeunesse au Plein Air (JPA) ;
- Le réseau des Biocoop ;
- Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) ;
- Centre d'Information et de documentation sur le bruit (CIDB) ;
- CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active) ;
- La Ligue de l'Enseignement ;
- Le réseau des CPIE ;
- Le Label CED (Citoyenneté Environnement Développement) ;
- Le Centre des Technologies Alternatives (Pays de Galles)...

## **Atelier 2 : Atelier Economies de flux (eau / énergies)**

Démarche de réflexion sur les économies de flux. La démarche est la même pour l'eau et l'énergie, quelle que soit sa forme (électricité, chauffage...).

Il peut être plus facile de tendre vers la cohérence lors de la construction d'un centre d'accueil, mais il y a aussi beaucoup à faire pour améliorer le fonctionnement et les installations de centres déjà construits.

### ***Projet de construction***

#### ***1<sup>ère</sup> étape : évaluation des besoins***

Les besoins en eau et énergie du centre d'accueil doivent être évalués dans le court terme, mais aussi et dans la mesure du possible, dans le long terme en anticipant les éventuelles modifications du centre (augmentation de la capacité...).

Ces mêmes besoins doivent être évalués pour toute l'année, été comme hiver, période creuse, période pleine, afin de pouvoir, par exemple, moduler le chauffage pour ne pas avoir à chauffer le bâtiment entier pour deux personnes.

**2<sup>ème</sup> étape : Evaluation des moyens de production sur place**

Quelles sont les énergies renouvelables disponibles ou qui peuvent être installées sur place ?

Une étude des ressources du site est nécessaire.

**Projet d'économies dans un centre existant (« chasse au gaspillage »)****1<sup>ère</sup> étape : mesurer les besoins, identifier les sources de gaspillage**

Quelques exemples de gaspillage (il y en a d'autres !!) : Fuites d'eau, lampes, allumées constamment, mauvaise isolation, consommation des appareils électriques (chauffage, electro-ménager).

**2<sup>ème</sup> étape : agir (2 possibilités à explorer)****Changer les comportements**

Bonne utilisation du chauffage, entretien des frigos, éteindre les lumières,... Il faut sensibiliser de manière durable les utilisateurs, mais aussi l'ensemble de l'équipe d'accueil.

**Optimiser les installations**

2 types d'investissements

- petits : changer les lampes, l'électroménager...
- gros : faire appel à un bureau d'étude pour optimiser les installations, engager des travaux d'isolation, installer des centrales de production « énergies renouvelables », changer le système de chauffage,...

**Quelques propositions**

- Faciliter l'accès à l'information pour les centres souhaitant avoir une réflexion sur ce thème (site internet, fiches pratiques...)
- Réaliser des études pour connaître les appareils les plus efficaces, économes et solides.
- Connexion aux réseaux existants : CED (Citoyenneté Environnement Développement), CLER (Comité de Liaison Energie Renouvelables), réseau CEMEA, URCPIC Rhône-Alpes, Agence de l'eau Bretagne Pays de Loire, Eaux et Rivières de Bretagne,...
- Contacter des entreprises pour leur proposer de tester des produits pour les optimiser pour l'utilisation en centres d'hébergement et en parler ensuite au sein du réseau (exemple des chasses d'eau à économie d'eau qui ne sont pas suffisamment solides pour l'utilisation en collectivité)

Des ouvrages sur le thème :

**La Maison des [néga]watts : le guide malin de l'énergie chez soi**, SALOMON Thierry et BEDEL Stéphane, éd. terre vivante, Mens, 1999

**Éco-logis : la maison à vivre**, SCHMITZ-GÜNTHER Thierry, éd. Könemann, Paris, 1999 (adaptation française par les éditions terre vivante).

**Facteur 4 : deux fois plus de bien-être en consommant deux fois moins de ressources.**

**Un rapport au Club de Rome**, Von WEIZSÄCKER Ernst U., LOVINS Amory B. et LOVINS L. Hunter, éd. terre vivante, Mens, 1997.

Et un site internet pour commencer : <http://www.terrevivante.org>

## Atelier 3 : l'alimentation

Durant ce temps de réflexion et de discussion en groupe, 5 thèmes sont ressortis pour faire évoluer le domaine de l'alimentation dans les structures d'accueil. Ce sont 5 chantiers à exploiter lors d'une prochaine rencontre.

Avant d'énoncer ces 5 thèmes il faut rappeler un point très important qui situe l'activité : **La cuisine est un projet faisant partie intégrante du projet globale de la structure, c'est pour cette raison qu'il faut que cette activité soit des plus cohérentes.**

### Alimentation de qualité:

- Recherche de produits locaux, et pas seulement biologiques.
- Travailler avec des produits en relation avec les traditions régionales.
- Utiliser des produits issus du commerce équitable.
- Utiliser des fruits et des plantes sauvages.
- Travailler sur le goût et les saveurs.
- Respecter les saisons en utilisant les produits qui leur correspondent.
- Proposer des menus équilibrés.
- Favoriser la convivialité entre le personnel de cuisine et les participants à un séjour.
- Déterminer les rations nécessaires à chaque âge, éviter le « sur-rationnement ».

### La réglementation:

Hygiène : de nombreuses règles à connaître...

Des expériences « à risque » :

- Auto-production et consommation
- Utilisation de produits sauvages?
- Participation des enfants à la transformation des produits.

Les freins de la réglementation :

- Tous les produits utilisés doivent avoir une « traçabilité » sous forme de facture.
- Un échantillon de chaque plat doit être gardé; environ 250 grammes. Quel gaspillage!
- La réglementation varie selon les régions et les départements.

Propositions:

- Travailler avec la DDASS et les services vétérinaires sur la réglementation et la fonctionnalité des cuisines, afin que des centres cohérents avec le développement durable ne soient pas hors loi.

### Le personnel:

- Ses qualifications,
- Sa formation (à la réglementation, à la pédagogie, aux traditions culinaires locales,...),
- La valorisation et l'échange d'expériences,
- La convivialité
- La gestion de l'équipe, la cohérence de l'équipe entière.

### Les outils

- Création de catalogues de ressources de fournisseurs, de recettes, d'éléments pédagogiques liés à l'alimentation
- Transmission des expériences à d'autres structures

- Création d'une dynamique locale : réseau de fournisseurs, cantines, ...

### *L'aspect financier*

En recherche :

- Les tarifs proposés,
- Le coût des denrées,
- Le coût du personnel,
- Le groupement d'achat

## Atelier 4 : déchets et eaux usées

### *Quelques remarques :*

Il est nécessaire d'être des précurseurs, d'ouvrir des espaces de fonctionnement novateurs.

Les projets ont la responsabilité de faire le lien entre la vie quotidienne des enfants (la situation dans leur école, leur quartier, leur famille) et le séjour dans le centre "cohérent". Il y a un danger de faire des centres de "ghetto écolos" débranchés de la réalité de ceux qui y sont accueillis. Il est donc nécessaire d'avoir un travail en amont de l'accueil du groupe, de connaître les données, le niveau de réflexion et d'action de la classe, de l'école ou de la commune d'où viennent les enfants et de maintenir un lien permanent avec ce qu'on leur présente au centre.

Il peut être intéressant de mettre en avant des actions citoyennes réussies sur ces deux thèmes où des parents, une commune, une école auront réussi à améliorer un cycle par l'action citoyenne et concertée.

Il faut se méfier du problème de la distance qui peut exister entre un système cohérent et sa lisibilité par les enfants. Un super centre de tri caché derrière le centre et inaccessible aux enfants perd de son intérêt, tout comme une magnifique phyto-épuration discrète, voire invisible.

Ce sont souvent les normes et leurs interprétations qui bloquent l'innovation sur ces deux domaines. Viennent ensuite les problèmes techniques, financiers et de compétences.

### *Des outils pour un centre précurseur*

#### **Eaux usées**

##### **Utilisation des produits nettoyants rapidement biodégradables à 100 %**

Comment être sûr des protocoles d'études, des labels, des critères et des conditions de labélisation ?

Comment connaître l'écobilan de la production et l'éthique globale de l'entreprise ?

Pourquoi ne pas lancer un appel d'offre pour des produits efficaces, assurant une formation des utilisateurs et une transparence des processus de fabrication en plus de la biodégradabilité ?

##### **Jeux et outils de visualisation des processus et des cycles**

Créer des maquettes et des tableaux de bord dans le centre ainsi que des systèmes permettant aux enfants de dépolluer eux-mêmes des eaux diverses. Leur permettre de faire le lien évier - toilettes - rivière et d'affiner les notions d'eaux potables, sales, propres, polluées et les évolutions possibles de l'eau.



### ***Les modes d'épurations***

Lagunage, phyto-épuration, fosses septiques, drains, égouts et stations chimiques ... Quels choix pour quels projets éducatifs, quelles contraintes techniques et quelles normes ?

Quel que soit le dispositif, la démarche éducative, la transparence et les différents enjeux sont à maîtriser avant le premier coup de pioche... Une fois rebouchée, la canalisation est perdue.

### ***Les déchets***

- Ne pas oublier que mettre ses déchets à la poubelle et ne pas les jeter dans la nature sont des étapes indispensables avant toutes autres.
- De même, une attention aux emballages et aux achats avant la poubelle semble une des premières règles à appliquer avant de se lancer dans du tri sélectif complexe.
- Une bonne analyse des potentialités de son environnement précède la mise en place des processus de tri du centre. La présence ou non d'un tri sélectif sur la commune, d'une déchetterie fiable à proximité modifient considérablement les données du problème.
- Chaque pièce d'un centre a sa fonction particulière et nécessite une analyse fine du type de poubelles qui doit s'y trouver.
- Le projet pédagogique oriente tout le dispositif car c'est lui qui doit le faire vivre et non pas des attitudes volontaristes coupées des réalités. L'équipe d'animation et de gestion du centre n'emmènera personne au-delà d'où se trouve sa propre cohérence au quotidien.
- Les efforts à faire sont bien réels, tant sur le plan énergétique (remuer et trier des centaines de kilos de déchets au lieu de les mettre à la benne) que sur le plan économique (multiplication des espaces de tri et des bacs appropriés, temps passé voir sur le plan humain et culturel (qui s'occupe de vider les poubelles ? Un spécialiste ? Toute l'équipe ? L'agent d'entretien ?...)).
- Comme pour l'eau, la visualisation de la chaîne de transformation est primordiale. Si rien ne se perd, il faut le voir ! Les étapes peuvent se décliner et s'animer de toutes sortes de façons : contes, histoires, maquettes, jeux, fabrication d'objets utiles...
- Pour le moment, on a répertorié 10 poubelles à la déchetterie interne au Centre d'accueil du Viel Audon : piles, plastique dur, métaux, verre, organique (poules, cochons et lapins), produits chimiques, médicaments, papier recyclable en toilettes sèches, papier recyclable en déchetterie, à brûler (bois, carton, autres papiers, plastique mou...)
- La visualisation des flux doit permettre aux enfants de s'y retrouver au regard de la réalité de leur école ou de leur quartier. La visite d'une déchetterie, d'une décharge à ciel ouvert ou d'une « recyclerie » peut permettre de garder ce lien avec leur réalité.

**Le chantier est ouvert. Il est demandé aux centres de préparer une analyse de leur fonctionnement, de leurs pratiques en matière de gestion des déchets et des obstacles à surmonter pour une amélioration, pour la prochaine rencontre.**

## LA COHÉRENCE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : POURQUOI, COMMENT ?

---

### *Atelier de réflexion en grand groupe*

Les centres d'accueil, dont nous sommes responsables ou simples utilisateurs, devraient être à la recherche d'une éthique et d'une cohérence : énergies renouvelables, eau, déchets, alimentation de qualité...

**Tous autant que nous sommes, gestionnaires, animateurs, nous nous efforçons de trouver des moyens de sensibiliser les groupes (enfants ou adultes). Jusqu'à présent, nous étions un peu isolés, nous voici aujourd'hui « à l'aube d'une cohérence collective exemplaire » !!!! (sous certaines conditions évidemment).**

Avant de parler d'outils, de « recette miracle », il faut une vraie prise de conscience au quotidien. Nous devons mettre les groupes en situation de réflexion et pour cela avoir une action pratique quotidienne dans le fonctionnement du centre.

Il s'agit avant tout d'un problème humain, on est pertinent quand on est proche de ses convictions et à la condition d'avoir personnellement un comportement cohérent. Sans cela, difficile de faire passer un message !!!

## MISE EN SITUATION SUR LE CENTRE D'ACCUEIL « LE LOUBATAS »

### Propositions d'améliorations

#### Le sujet

Le C.P.I.F.P. le Loubatas est un centre d'hébergement, qui, bien qu'il soit dans l'effort d'une cohérence en matière de production et de consommation d'énergie, souhaiterait maintenant développer une cohérence dans tous les domaines.

### Sur le thème de l'énergie

#### Améliorations pédagogiques :

- ☞ Débuter par une phase sensorielle où la recherche personnelle est sollicitée. (ex : lumière/obscurité, chaud :froid, intérieur/extérieur).
- ☞ Nécessité d'une approche technique afin d'expliquer les phénomènes physiques de façon simple.  
Réaliser des expériences pour expliquer l'électricité, le chauffage...
- ☞ Développer les animations sur l'énergie en hiver (besoin important d'énergie à cette saison et meilleur mise en valeur des énergies renouvelables ).
- ☞ Mettre en avant les appareils économes.

Nécessité de la prise de conscience des visiteurs que **le fonctionnement du Loubatas est transposable chez eux.**

#### Améliorations techniques :

- ☞ Instrument qui permet de décider de la consommation tout en ayant un arrêt automatique en cas d'oubli ( ex : minuterie pour la lumière ...).
- ☞ Favoriser les instruments manuels attrayants afin d'attirer l'attention et de prendre conscience de son acte (ex : minuterie tournante à manivelle ...).
- ☞ Mettre en place des instruments permettant la lisibilité de la consommation.

#### Par exemple

- « comme sur le tableau de bord d'une voiture pour indiquer la consommation d'essence »,
- quand un seuil de consommation électrique est dépassé, un voyant lumineux s'allume (définition du seuil ?),
- Importance de l'isolation du bâtiment.

L'aspect technique doit être simple et les coûts doivent être évalué pour une meilleure sensibilisation.

#### Remarques :

Importance de la formation du personnel et du suivi de la formation (coût élevé dû à l'intervention et au déplacement d'un ingénieur).

## Sur le thème de l'alimentation

### Constats :

Il manque :

- De l'argent pour des produits locaux et/ou de qualité,
- De l'argent et du temps pour des déplacements « à la recherche des produits »,
- Du temps pour l'étude des possibilités alimentaires locales
- Une régularité des séjours pour un approvisionnement régulier

### 3 pistes d'améliorations :

- ✓ **Créer une fonction de « gestionnaire, économiste, animateur » pour :**
  - Rechercher les produits locaux de qualité,
  - Élaborer des menus équilibrés,
  - Former le personnel de cuisine,
  - Faire la liaison entre les fournisseurs et le personnel de cuisine,
  - Assurer la convivialité,
  - Faire des animations sur le thème de l'alimentation (transformation des produits, recherche de plantes sauvages...).
- ✓ **Former le personnel :**  
Formation et perfectionnement du personnel pendant la période dite creuse.
- ✓ **Créer une dynamique locale :**  
Organiser un mouvement de bénévoles intéressés pour s'échanger des savoirs culinaires, pédagogique, etc. et aider en cas de suractivité du centre (exemple : instituteurs, animateurs, personnes âgées...).

## Sur le thème de la gestion des déchets

Le sujet se décline en deux étapes :

*Une enquête du dispositif et des pratiques existantes, puis une proposition d'un schéma de gestion des déchets.*

### Constats : dispositifs et pratiques existantes

- ☞ Dans la salle commune : plusieurs poubelles identiques avec une mention sur l'une d'entre elles : « papier uniquement ».  
Seul le papier est trié dans la salle commune : utilisation pour allumer le feu ou jeté dans les poubelles ( pas de référent en la matière ).
- ☞ Dans la cuisine : une poubelle centrale où est jeté l'ensemble des déchets (hormis le verre) car les cuisinières ne sont pas sensibilisées à l'utilisation du bac à compost à l'extérieur.
- ☞ Un local à poubelle où sont stockés les sacs pleins et le bac à verre.
- ☞ A l'extérieur : un bac à compost (grande poubelle verte) est placé à l'extrémité du bâtiment ( à 30 m de la cuisine ) .

Le problème de distance et de commodité paraît évident, mais aucun seau n'est prévu de la cuisine au bac à compost.

Le tas de compost est situé à 300 m du bâtiment ; la grande poubelle, ramassée 1 fois par semaine, est située en bas du parking (50 m).

### Proposition d'aménagement et de fonctionnement.

La réflexion et l'expérience nous ont permis d'imaginer un dispositif de plusieurs bacs ou seaux pour pouvoir organiser le tri.

La solution du tri dans la salle et dans la cuisine, et peut être aussi aux différents étages du bâtiment, a été retenue.

Pour les chambres, seule une poubelle à papier a été conservée.

Le nombre de filières différentes s'élève à 5 : verre, papier, plastique, métaux, matière organique.

Pour ce qui est des aménagements, nous avons retenu deux toilettes sèches, un poulailler (10 poules) et une aire de stockage couverte.

Un véritable projet pédagogique est à mettre en place pour coordonner le dispositif, ainsi qu'un référent. Seul un projet pédagogique cohérent assurera un bon fonctionnement. La mise en place s'étalerait sur au moins une année au gré de l'expérience. Le tri des déchets et le nourrissage des poules s'organiserait avec les enfants.

## Sur le thème de l'eau

### Constat :

À noter que l'une des causes principales de l'économie d'eau au Loubatas réside dans le fait que le bâtiment n'est pas relié au réseau d'eau courante, qu'il reste dépendant d'un forage, et donc qu'il est soumis à des prélèvements limités.

Après une visite des installations, le groupe de réflexion a pu constater que le centre était équipé en robinets automatiques à poussoirs, qui limitent le gaspillage, mais ne responsabilisent pas les visiteurs.

En revanche, les chasses d'eau économiques permettent de sensibiliser les gens sur leur consommation.

L'aménagement permettant d'alimenter la réserve d'eau destinée à lutter contre les incendies n'est pas optimisé, car une partie des systèmes de récupération d'eau des toits supérieurs n'est pas utilisée.

### Propositions :

Plusieurs propositions concernant l'aménagement et l'utilisation d'outils pédagogiques ont été évoquées :

#### **Outils pédagogiques :**

- Enquête sur le terrain, à domicile, au village ;
- Journée sans eau ;
- Maquette du centre et du terrain (origine, utilisation, épuration de l'eau) ;
- L'eau et l'imaginaire ;
- Plancher solaire direct transparent ;
- Eau usée dans des tuyaux transparents ;
- Station météo ;
- « RICOCHETS », « La rivière m'a dit... » ;
- Chauffe-eau plus explicatif ;
- Compteur d'eau...

#### **Aménagements :**

- Eau de pluie utilisée pour les WC (double circuit d'eau) ;
- Bassin de lagunage, phytoépuration ;
- Mare pédagogique, si elle se crée naturellement ;
- Douche solaire simple, à l'extérieur avec un thermomètre ;
- Cultures en terrasses, essences spécifiques adaptées à la sécheresse ;
- Réaménagement du canal.

Il est primordial que la sensibilisation autour de l'eau s'intègre dans un programme global, avec un travail en amont, en aval, et pendant le séjour.  
Il sera nécessaire d'intégrer la notion d'utilisation de produits d'hygiène et d'entretien cohérents et donc respectueux de l'environnement.

## BILAN ET PERSPECTIVES DU RÉSEAU

### ***Bilan et remarque sur l'ensemble du week-end***

- ☞ Il y a une nécessité de se « battre » pour être cohérent au sein de sa structure et convaincre son équipe de l'importance de nos actes et de notre devoir en tant qu'éducateur à l'environnement.
- ☞ Les thèmes inexistantes dans certaines structures, mais qui ont été abordés ce week-end peuvent être traités.
- ☞ Il faut communiquer !
- ☞ Pour la prochaine fois, il faudrait essayer de s'organiser pour développer la coopération dans les achats (achats groupés) de produits entre les différentes structures
- ☞ Nous pourrions effectuer un inventaire des besoins en produits d'entretien et en céréales pour identifier les besoins, et se regrouper pour acheter.
- ☞ Nous pourrions inviter les services vétérinaires afin de débattre du rapport entre cette recherche de cohérence et les normes sanitaires.
- ☞ Chaque structure devra réfléchir à sa « capacité d'engagement » dans ce réseau (jusqu'où sommes-nous prêt à aller ?).
- ☞ L'information aura besoin d'être centralisée et les problématiques de chaque structure synthétisée par un document.
- ☞ Beaucoup de pistes et d'arguments sont ressortis lors de ce week-end . Il est donc maintenant nécessaire de les diffuser et de les valoriser au sein de nos associations .on espère l'ouverture ultérieure à d'autres structures.
- ☞ Dans le cadre de la création d'un centre d'hébergement L.P.O. (entre autres projets de centre d'accueil), ce week-end aura permis de détecter les points forts de la cohérence en matière d'environnement (les orientations qui en découlent seront soumis au C.A. dans ce sens).
- ☞ Ce réseau peut devenir un bon outil de persuasion, il faut rester optimiste en ce qui concerne les échanges.

### ***Décisions***

- ☞ Il faut faire un diagnostic des ressources par structure et calculer les besoins alimentaires (denrées non-périssables) - ex : café « artisans du Monde », céréales bio (quinoa, riz, semoule, Muesli). Les structures doivent auparavant réfléchir au stockage des denrées (généralement en grande quantité).
- ☞ La prochaine rencontre servira à identifier les besoins, et à préciser les démarches déjà effectuées dans les structures d'accueil (Yann S. envoie une liste des produits qu'il utilise au Viel Audon, ainsi que les financements).
- ☞ Yann A., Alexandre et Eric se chargent des problèmes de réglementation.
- ☞ Michael et Jean-Thomas s'occupent du programme du prochain W.E.
- ☞ Une visite du Centre Expérimental des Technologies Alternatives sera peut-être organisée au Pays de Galles (15/20 personnes).
- ☞ La possibilité d'un dossier pour la **Fondation de France** sera étudiée. Il est à déposer au plus tard le **15 juin 2001 !!!**